

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ACTUALITE
SPORTS
SANTE
REGION
CULTURE
PUBLICITE
[alger16 le quotidien](#)
SCAN ME

Edition N°1438 du Mercredi 28 Janvier 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

RÉUNION DU GOUVERNEMENT



MODERNISATION AGRICOLE
ET PLANIFICATION STRATÉGIQUE
SUR LA TABLE

P. 3

À L'OCCASION DU MOIS DE RAMADHAN



ALGÉRIE POSTE MET EN PLACE
UN DISPOSITIF EXCEPTIONNEL

P. 2

CLASSÉ PREMIER AU NIVEAU NATIONAL PARMI LES MEILLEURS INCUBATEURS

M. ABDELFATTAH HERIZI, DIRECTEUR
GÉNÉRAL DE «LEANCUBATOR»,
à ALGER16 :

«L'INNOVATION
N'EST PAS UNE FIN EN SOI,
**MAIS UN LEVIER
DE TRANSFORMATION
ÉCONOMIQUE»**

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
ABIR MENASRIA



PHOTO : ALGER16

P. 6 et 7

LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT LE CONSEILLER PRINCIPAL DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN POUR L'AFRIQUE

RENFORCER ET ÉLEVER LE PARTENARIAT AU PLUS HAUT NIVEAU

Le président Tebboune a également reçu, hier, la présidente de l'Association France-Algérie, M^{me} Ségolène Royal.



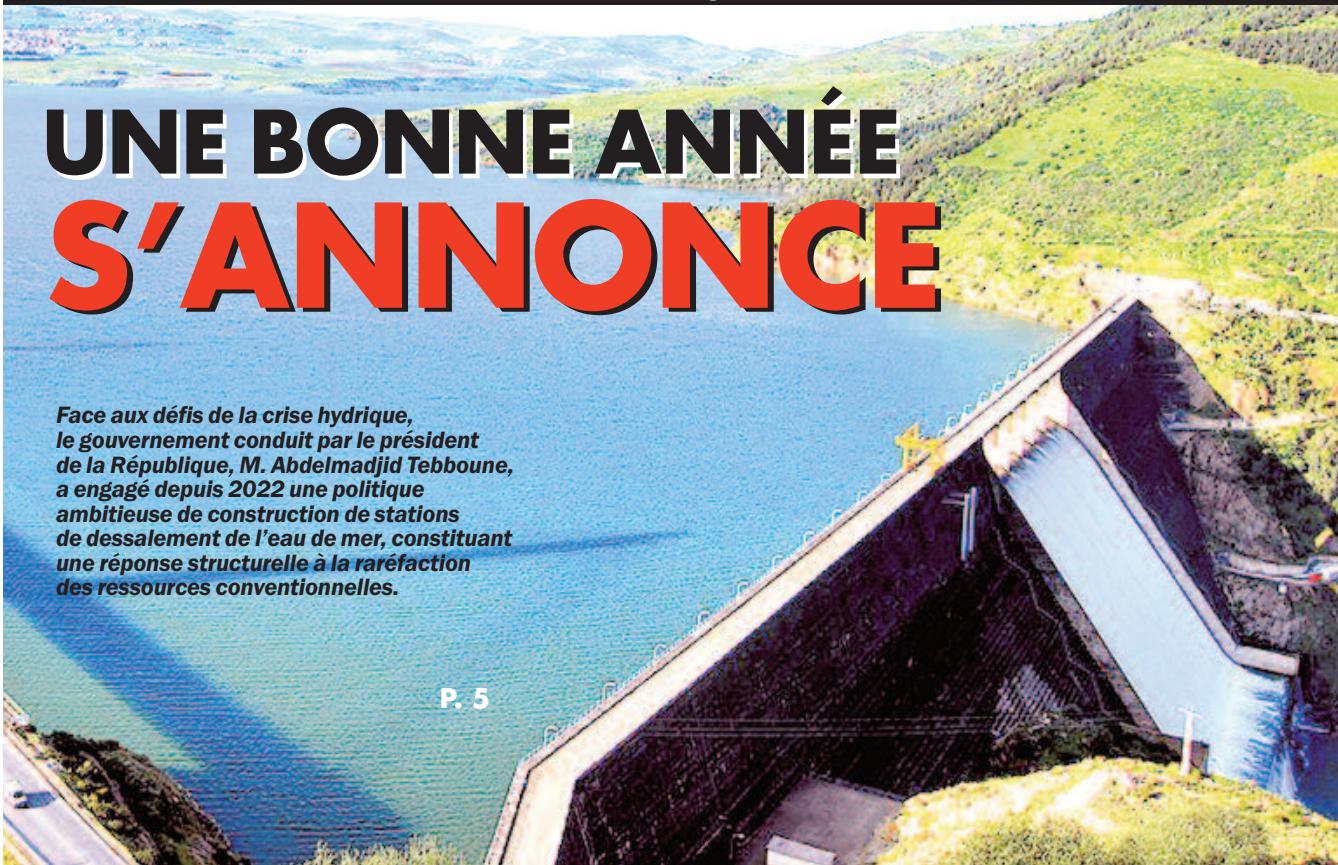
P. 16

SÉCURITÉ HYDRIQUE NATIONALE

UNE BONNE ANNÉE S'ANNONCE

Face aux défis de la crise hydrique, le gouvernement conduit par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a engagé depuis 2022 une politique ambitieuse de construction de stations de dessalement de l'eau de mer, constituant une réponse structurelle à la raréfaction des ressources conventionnelles.

P. 5



saviez-vous

ALGÉRIE POSTE

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF EXCEPTIONNEL À L'OCCASION DU MOIS DE RAMADAN



Algérie Poste a annoncé, hier dans un communiqué, la mise en place d'un dispositif exceptionnel visant à assurer la continuité, la qualité et la fluidité des services postaux et financiers à travers l'ensemble du territoire national, à l'occasion du mois de Ramadan. En coordination avec les organismes et établissements concernés, "des mesures proactives et organisationnelles ont été prises pour garantir la disponibilité des liquidités avant, pendant et après le mois de Ramadhan, compte tenu de la hausse de la demande durant cette période et de sa sensibilité socio-économique", précise le communiqué. Algérie Poste met également à la disposition de ses clients 2.595 distributeurs automatiques de billets (DAB) à travers les différentes wilayas du pays, avec

"l'adoption d'un système de contrôle continu et d'intervention technique immédiate pour garantir le fonctionnement de ces appareils et la continuité du service de retrait".

La Direction générale d'Algérie Poste avait "donné des instructions claires et fermes appelant l'ensemble des cadres et des employés à mobiliser toutes les énergies et à renforcer l'organisation et la bonne gestion, afin de garantir un service public de qualité, accessible et répondant aux attentes des clients pendant le mois sacré", a rappelé le communiqué, faisant état du "lancement d'opérations de nettoyage, d'aménagement et de maintenance au niveau de 4.407 bureaux de poste pour accueillir les clients dans les meilleures conditions".

RETRAITE ANTICIPÉE DANS L'EDUCATION NATIONALE

LE DÉCRET EXÉCUTIF PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL

Le décret exécutif fixant les conditions et les modalités de bénéfice des fonctionnaires appartenant à certains corps spécifiques de l'Education nationale d'une pension de retraite avant l'âge légal, a été publié au *Journal officiel* numéro 6.

Portée par l'article 7 bis 1 de la loi 83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite (modifiée et complétée), cette mesure cible spécifiquement les corps des maîtres et professeurs d'enseignement, enseignants, directeurs d'établissements d'éducation et d'enseignement, ainsi que les inspecteurs relevant des corps spécifiques de l'éducation nationale. Les fonctionnaires hommes peuvent



demander leur mise à la retraite dès 57 ans, tandis que les femmes sont éligibles à partir de 52 ans, stipule le

décret, ajoutant qu'ils doivent remplir les conditions légales pour une pension de retraite et être en position d'activité lors du dépôt de la demande. Selon le décret, le fonctionnaire souhaitant bénéficier d'une pension

de retraite à partir de l'âge mentionné doit déposer une demande, datée et signée par ses soins, auprès de

l'établissement de son lieu de travail, au cours des trois (3) premiers mois de l'année scolaire.

L'organisme employeur ne peut refuser la demande du fonctionnaire désirant sa mise à la retraite, en vertu des dispositions du présent décret et la demande du fonctionnaire souhaitant sa mise à la retraite doit être conservée dans son dossier administratif.

Les pensions liquidées conformément aux dispositions du présent décret ne peuvent faire l'objet d'une révision en cas de reprise de l'exercice par le fonctionnaire d'une activité salariée après sa mise à la retraite.

APS

HADJ 2026 LE PAIEMENT DES FRAIS DU HADJ DÉBUTERA AUJOURD'HUI



certifié et du paiement en espèces".

A cette occasion, l'Office a invité les concernés "à effectuer le paiement le plus tôt possible pour éviter tout retard pouvant impacter le parachèvement des procédures, l'opération obéissant à des délais bien déterminés".

Les concernés sont également invités à suivre les comptes de l'Office pour toute nouveauté et à respecter les instructions et orientations.

HADJ 2026

LE PAIEMENT DES FRAIS

DU HADJ DÉBUTERA AUJOURD'HUI

L'opération de paiement des frais du hadj pour la saison 1447-2026 débutera mercredi, a annoncé, lundi dernier dans un communiqué, l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO).

"L'ONPO informe tous les citoyens concernés par l'accomplissement des rites du hadj pour cette saison que l'opération de paiement des frais du hadj débutera mercredi 28 janvier 2026, via les moyens de paiement agréés", précise le communiqué. Il s'agit du "paiement électronique par carte bancaire locale CIB/Edahabia via la plateforme «Bawabet El Hadj Dz», du paiement par carte bancaire locale CIB/Edahabia via les TPE au niveau des agences de la Banque d'Algérie, du paiement par chèque bancaire

ABDELGHANI AIT SAÏD INSTALLÉ NOUVEAU PDG D'ALGÉRIE TÉLÉCOM

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a prédisposé, lundi dernier, la cérémonie d'installation de M. Abdelghani Aït Saïd, en qualité de nouveau PDG de l'entreprise Algérie Télécom, indique le ministère dans un communiqué. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des responsables des établissements et organismes sous tutelle, ainsi que des membres du conseil d'administration d'Algérie Télécom, précise la même source.

A cette occasion, le ministre a félicité le nouveau PDG, en lui souhaitant plein succès dans ses fonctions, tout en mettant en avant "le rôle central d'Algérie Télécom dans le développement des infrastructures de télécommunications, l'amélioration de la qualité des services fournis aux citoyens et l'accompagnement de la transition technologique et numérique que connaît le pays", ajoute le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 25 MORTS ET 1 189 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Vingt-cinq personnes ont trouvé la mort et 1189 autres ont été blessées dans 1051 accidents de la route survenus durant la période du 18 au 24 janvier, dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes avec 4 morts et 51 blessés dans 41 accidents de la circulation, précise la même source. Pour ce qui est des cas d'intoxication du monoxyde de carbone émanant de dispositifs de chauffage et chauffe-eau, les secours de la Protection civile ont effectué 58 interventions pour la prise en charge de 133 personnes incommodées par ce gaz, déplorant toutefois le décès de 18 personnes dans les wilayas de Skikda, Constantine, Djelfa, Annaba, Béjaïa, Tipaza, Khencela et Oum El Bouaghi.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadjidja

Rédaction

M. B. Khaddija
Yacine O.
G. Allah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68

Siège social sarl BMA.com

26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad

05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53

email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 49/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.anep@anep.com.dz
agence.anneaux@anep.com.dz
agence.ouarzga@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Algérie
SIA (Centre)

RÉUNION DU GOUVERNEMENT MODERNISATION AGRICOLE ET PLANIFICATION STRATÉGIQUE SUR LA TABLE

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier à Alger une réunion du gouvernement dédiée à l'examen de projets structurants visant à moderniser l'économie nationale et renforcer le développement territorial, a indiqué un communiqué. Parmi les points majeurs abordés, deux axes se sont particulièrement distingués : la refonte du cadre juridique des coopératives agricoles et l'élaboration des feuilles de route sectorielles 2026-2028.

Au cœur de la réunion, le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif portant sur les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des coopératives agricoles. Cette initiative vise à moderniser le cadre juridique existant, renforcer le rôle des coopératives dans le développement agricole et la sécurité alimentaire et stimuler l'investissement rural. Le projet introduit des innovations majeures pour dynamiser le secteur. La principale avancée réside dans la simplification des procédures de création.

Désormais, un simple système d'enregistrement remplace l'agrément obligatoire. Cette mesure permet aux porteurs de projets agricoles de lancer leurs activités beaucoup plus rapidement. Cela va motiver et dynamiser davantage ce secteur qui regorge de potentialités.

La réforme s'attaque également à la structure interne des organisations. Les statuts et les règles de gouvernance sont désormais clarifiés pour garantir une transparence totale. Parallèlement, l'introduction d'un capital social variable offre une grande souplesse financière. Les coopératives peuvent ainsi adapter leurs ressources selon l'évolution de leurs



besoins réels. Enfin, le texte favorise l'expansion et la solidarité entre les acteurs. Il autorise la création d'annexes territoriales et renforce le rôle des unions de coopératives. Ces dispositions consolident l'organisation collective à travers le pays. L'objectif final est d'améliorer l'efficacité opérationnelle pour faire de l'agriculture un pilier du développement national.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'une vision globale portée par le président de la République, visant à moderniser l'agriculture nationale et à renforcer le rôle économique des zones rurales, tout en créant des opportunités d'emploi et en stimulant la productivité.

STRUCTURER L'AVENIR ÉCONOMIQUE

Dans le prolongement de ces réformes, le gouvernement a entamé l'examen des feuilles de route sectorielles 2026-2028, avant leur soumission au Conseil des ministres pour approbation. Ces documents visent à définir des stratégies claires pour chaque secteur clé de l'économie nationale, en harmonisant objectifs, moyens et échéances. Un exposé détaillé a été présenté sur le secteur industriel, mettant en avant la nécessité de diversifier l'industrie nationale et d'accroître sa contribution au

PIB. La feuille de route prévoit également le renforcement de l'écosystème national dédié à l'innovation et au développement industriel, en capitalisant sur les ressources humaines et les infrastructures existantes.

Pour garantir l'efficacité de cette dynamique, le Premier ministre a imposé une rigueur méthodologique stricte. Chaque secteur doit désormais s'appuyer sur un diagnostic objectif de l'existant pour définir ses priorités réelles. Cette approche exige également que les instruments opérationnels choisis soient en parfaite adéquation avec les moyens financiers et humains

disponibles. Enfin, une planification temporelle réaliste est requise pour assurer un suivi rigoureux et respecter les engagements pris.

Cette nouvelle démarche marque une rupture avec la gestion fragmentée du passé. Le gouvernement privilégie désormais une vision intégrée, où la synergie entre les différents ministères devient la règle. En favorisant l'interaction entre les projets, l'exécutif cherche à maximiser l'impact des réformes sur le terrain. Cette coordination intersectorielle est la clé pour transformer les ambitions politiques en résultats concrets et mesurables.

Au final, cette stratégie place la modernisation et la durabilité au centre de l'action publique. L'objectif est de bâtir une économie plus résiliente grâce à une gestion performante et transparente des ressources de l'État. En alignant les outils techniques sur une vision de long terme, le gouvernement assure une cohérence totale entre les réformes institutionnelles et les besoins de développement national.

En mettant simultanément l'accent sur la modernisation des coopératives agricoles et sur la planification stratégique des secteurs industriels, le gouvernement confirme son engagement à renforcer les piliers de l'économie nationale et à créer un environnement favorable à l'investissement, à l'innovation et à la compétitivité.

G. Salah Eddine

LE PREMIER MINISTRE PRÉSIDE LA PREMIÈRE SESSION DU CONSEIL NATIONAL DE L'INVESTISSEMENT

«Conformément aux instructions de monsieur le président de la République, le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé hier, la première session du Conseil national de l'investissement, qui se tient dans le cadre des dispositions de la loi n° 22-18 relative à l'investissement», ont indiqué les services du Premier ministère dans un communiqué, soulignant que cette réunion a été consacrée à l'évaluation du dispositif national de promotion de l'investissement afin de renforcer son efficacité. À cette occasion, le Conseil a examiné la mise en œuvre des dispositions législatives régissant ce dispositif, ainsi que les mesures visant à l'améliorer pour mieux répondre aux attentes des investisseurs. La réunion a également été marquée par le lancement officiel de l'élaboration de la stratégie nationale de l'investissement, visant à accroître l'attrait de l'investissement, à le promouvoir et à l'orienter sur le moyen et long terme, conclut le communiqué.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DES NATIONS UNIES :

«L'ALGÉRIE, UN MODÈLE À SUivre EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT»

Le secrétaire général adjoint des Nations unies et secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), Claver Gate, a affirmé, lundi dernier, que l'Algérie constitue un exemple à suivre en matière de développement, mettant en avant une politique fondée sur l'investissement des ressources nationales au service direct du citoyen.

À l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le haut responsable onusien a salué les avancées réalisées par l'Algérie, évoquant un modèle de développement reposant sur l'inclusion sociale, l'accès universel aux services essentiels et la valorisation du capital humain. Il a notamment souligné que "l'Algérie a investi ses ressources au service de son peuple et constitue un exemple à suivre en matière de développement", mettant en avant "le grand progrès" accompli dans ce domaine. Dans une déclaration à la presse, M. Gate a rappelé que "l'Algérie est le seul Etat au monde à fournir l'électricité à tous ses citoyens, de même qu'elle assure la gratuité de l'enseignement pour tous, ce qui a contribué à la réalisation de ce grand progrès". Un constat qui, selon lui, illustre la cohérence des choix stratégiques opérés par les autorités algériennes en faveur d'un développement durable et équitable. Le responsable de la CEA a insisté sur la portée régionale et continentale de l'expérience algérienne, estimant que "l'Algérie a investi ses ressources au service de son peuple et constitue un exemple à suivre pour tous les pays qui aspirent au développement". Cette approche, fondée sur la souveraineté des décisions économiques et l'investissement

social massif, suscite un intérêt croissant au sein des institutions africaines. Évoquant le sens de sa visite en Algérie, M. Gate a précisé qu'elle s'inscrit dans une démarche d'apprentissage et de partage d'expériences, menée avec son équipe, afin de capitaliser sur les enseignements tirés de la trajectoire algérienne sous la conduite du président de la République. À ce propos, il a déclaré : "Nous avons beaucoup appris de Monsieur le Président, et cela nous sera d'une grande utilité lors de nos débats avec d'autres dirigeants." Le secrétaire exécutif de la CEA a, par ailleurs, salué les réalisations observées sur le terrain, affirmant que cette visite vise également à renforcer les perspectives de coopération et de coordination entre la Commission économique pour l'Afrique et l'Algérie, notamment dans les domaines du développement, de la planification économique et des politiques publiques.

Qualifiant la rencontre de "riche" et de "très importante", M. Gate a estimé qu'elle a permis "de prendre connaissance de nombreuses informations précieuses sur l'Algérie", exprimant, en conclusion, ses remerciements et sa gratitude au président de la République pour cette opportunité d'échange et de dialogue stratégique.

À travers cette visite, la CEA réaffirme l'importance de l'expérience algérienne comme référence pour les pays africains, soulignant que l'accès universel aux services essentiels et la promotion du capital humain ne sont pas seulement des indicateurs de progrès, mais de véritables leviers de développement durable.

G. S. E.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU MDN REÇOIT LE DIRECTEUR NATIONAL DES ARMEMENTS ITALIEN

Le général-major Mohamed Salah Benbicha, secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), a reçu, hier, au Cercle de Garnison de Djedda/4 RM, le vice-amiral Ottaviani Giacinto, directeur national des Armements italien, indique un communiqué du MDN.

"Dans le cadre de la coopération militaire algéro-italienne, le Général-major Mohamed Salah Benbicha, Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a reçu aujourd'hui mardi 27 janvier 2026, au Cercle de Garnison de Djedda/4 RM, le Vice-amiral Ottaviani Giacinto, Directeur national des Armements, avant que les deux parties ne président la 16e session du comité mixte de coopération algéro-italienne exposé aux domaines technico-militaire et à l'industrie de défense", précise la même source.

"Les deux parties ont abordé plusieurs questions d'intérêt commun, notamment les domaines technico-militaires et les industries de défense", ajoute le communiqué.

APS

2^e ÉDITION DES GROUPES DE DISCUSSION (FOCUS GROUPES)

IMPLICATION DES JEUNES DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT

Selon les organisateurs, des dizaines de jeunes issus de la wilaya de Bouira ont pris part, lundi dernier, à la deuxième édition des groupes de discussion «Focus Group», initiée par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ). Cette rencontre avait pour objectif de débattre de l'engagement des jeunes dans la vie politique, ainsi que de leur implication dans le processus de développement local.

Organisée à la bibliothèque principale de Bouira, la réunion a rassemblé plus de soixante-dix participants, hommes et femmes, représentant différentes tranches d'âge et horizons de la wilaya. Étaient notamment présents des étudiants, des membres d'associations, ainsi que des porteurs de projets. Intervenant à cette occasion, Sarah Boudina, membre du Conseil des jeunes de Bouira (CSJ), a indiqué



que « lors de cette deuxième session des Focus Groups, des ateliers de discussion ont été organisés autour de trois axes majeurs : la participation des jeunes à la vie politique, leur implication dans le développement local et la transmission de leurs préoccupations aux plus hautes autorités du pays ». À travers ces trois ateliers, les membres du CSJ, en coordination avec des responsables locaux, ont sensibilisé les jeunes participants à l'importance de leur engagement citoyen. Ils les ont également

encouragés à s'investir davantage dans la vie politique et associative, afin de transformer leurs idées en actions concrètes et de contribuer efficacement aux mécanismes de prise de décision et au développement de leurs territoires. Les séances de discussion ont offert un espace d'expression libre aux jeunes, qui ont soulevé plusieurs préoccupations liées aux loisirs, à l'éducation, à l'emploi et à l'investissement. Certains participants ont notamment regretté le manque d'accompagnement et de

soutien dans la concrétisation de leurs projets.

Ces échanges ont été animés par cinq encadreurs, dont Samir Yahiaoui, directeur des études au sein du Conseil supérieur de la jeunesse.

Mme Boudina a enfin précisé que cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme annuel 2025-2026 du CSJ, plus précisément dans le volet dédié à l'autonomisation des jeunes et à leur participation active au développement local, ainsi qu'aux processus décisionnels.

À travers cette deuxième édition des Focus Groups à Bouira, le Conseil supérieur de la jeunesse confirme sa volonté de replacer les jeunes au cœur de la réflexion politique et du développement local.

En offrant un espace structuré d'échange, d'écoute et de proposition, cette initiative contribue à réduire la distance entre les jeunes citoyens et les centres de décision. Un exercice nécessaire, à condition que ces débats débouchent, à terme, sur des actions concrètes et des mécanismes durables d'accompagnement. *Abir Menasria*

LES GROUPES DE DISCUSSION DE JEUNES

UNE ÉTAPE «DÉCISIVE» DANS LE PARCOURS DU CSJ

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a souligné, lundi dernier à Médéa, que l'organisation de la 2^e édition des groupes de discussion de jeunes (Focus Groups) sur la participation politique et le développement local, représente une étape «décisive» dans le parcours du Conseil et pour les jeunes Algériens.

«La jeunesse algérienne est l'axe principal de la politique de l'Etat et l'instauration d'un conseil supérieur dédié à la jeunesse traduit, en lui-même, la forte volonté des hautes autorités du pays à rehausser la place de la jeunesse au sein de la société et à lui donner

l'occasion de participer activement dans les affaires publiques», a déclaré le ministre, en marge des ateliers des groupes de discussion de jeunes qui se tiennent à la bibliothèque principale de lecture publique de Médéa.

Il a ajouté que le CSJ «s'est attelé, depuis sa création, à la mobilisation des jeunes, et à leur redonner, à nouveau, espoir et confiance», expliquant que les résultats obtenus à ce jour émanent d'une «conviction profonde» du conseil sur l'impératif de s'ouvrir sur la société et de nouer des canaux de communication avec l'ensemble de ses composantes, à travers les espaces

de discussion et d'échange. M. Hidaoui a exprimé sa conviction que la jeunesse algérienne possède «les compétences et les ressources nécessaires» pour s'imposer et jouer «pleinement» son rôle en tant que force de proposition sur la scène politique et dans la dynamique du développement local. Le ministre a conclu que la 2^e édition de Focus Groups vise à «renforcer le rôle de la jeunesse sur la scène nationale et ses capacités pour une participation active à la vie locale et aux décisions publiques». *APS*

MARCHÉ DU MÉDICAMENT RÉUNION D'ÉVALUATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN PRÉVISION DU RAMADHAN

Une réunion des membres du dispositif de veille et de suivi de l'approvisionnement en produits pharmaceutiques s'est tenue lundi dernier afin d'évaluer le niveau d'approvisionnement national et la disponibilité des médicaments essentiels, en prévision du mois de Ramadhan, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. Organisée au siège du ministère, cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi proactif de la disponibilité des médicaments et des produits pharmaceutiques, ainsi que dans l'engagement du secteur à garantir l'accès du citoyen aux soins et à assurer un approvisionnement régulier en médicaments,



notamment durant le mois sacré, précise la même source. La réunion a permis d'examiner la situation actuelle de la disponibilité des médicaments et des produits

pharmaceutiques, tout en analysant les indicateurs relatifs à la consommation durant le mois de Ramadhan, période marquée habituellement par une

augmentation de la demande pour certaines catégories de médicaments. À cette occasion, l'accent a été mis sur la nécessité de renforcer la coordination permanente entre les différents intervenants du secteur de l'industrie pharmaceutique, notamment les producteurs, les importateurs, les distributeurs et les établissements de santé, en plus des instances administratives concernées.

Cette coordination vise à garantir un approvisionnement régulier et stable du marché national, ainsi qu'une intervention rapide et efficace pour remédier à tout dysfonctionnement éventuel, conclut le communiqué.

Cheklat Meriem

SÉCURITÉ HYDRIQUE EN ALGÉRIE

UNE BONNE ANNÉE S'ANNONCE

Alors que la course mondiale vers l'eau douce s'intensifie sous l'effet du changement climatique, l'Algérie, territoire aride en grande partie désertique, fait face depuis plusieurs années à une crise hydrique. Plusieurs localités, notamment dans l'Ouest et le Sud, ont connu des coupures d'eau prolongées, parfois pendant des heures, provoquant une prise de conscience de l'urgence de renforcer la sécurité hydrique nationale.

Face à ces défis, le gouvernement conduit par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a engagé depuis 2022 une politique ambitieuse de construction de stations de dessalement de l'eau de mer, constituant une réponse structurelle à la raréfaction des ressources conventionnelles. Ces usines, inscrites dans un plan national d'envergure, visent à réduire la dépendance aux précipitations irrégulières et à répondre à une demande croissante en eau potable dans les zones urbaines et rurales.

La mise en service progressive de stations de dessalement ambitieuses traduit une vision à long terme de l'État algérien en matière de gestion de l'eau. Selon les autorités, l'exploitation complète des usines en cours de construction devrait porter la part de l'eau dessalée dans l'approvisionnement national à 42 % des besoins en eau potable, contre environ 20 % aujourd'hui. Ce bond représente une avancée significative, particulièrement dans un pays où les précipitations sont historiquement faibles et irrégulières.

Les usines déjà inaugurées, comme celles de Cap Blanc (Oran), Fouka (Tipaza), Cap Djinet (Boumerdès), Tighremt (Béjaïa) et Koudiet Eddraouch (El Tarf), chacune d'une capacité d'environ 300 000 m³ par jour, sont appelées à renforcer durablement l'approvisionnement en eau potable des régions côtières et des zones situées jusqu'à 150 km à l'intérieur des terres. Lors d'inaugurations successives, le Président Tebboune a rappelé que ces infrastructures répondent à « une volonté politique prospective visant à faire face aux défis du stress hydrique résultant des changements climatiques » tout en soutenant un développement économique qui requiert une ressource fiable et continue.

DES PLUIES EXCEPTIONNELLES
Par ailleurs, l'hiver 2025-2026 marque une période exceptionnelle pour les ressources en eau de l'Algérie. Au deuxième jour officiel de la saison hivernale, le taux de remplissage des 81 barrages répartis à travers le pays atteignait déjà 38 %, soit 2,9 milliards de m³ sur une capacité totale d'environ

9 milliards de m³. Ce niveau ne cesse de progresser au fil des précipitations continues, suscitant un optimisme prudent chez les gestionnaires de l'eau. Mohamed Bakhta, coordinateur principal à l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), a souligné que 345 millions de m³ supplémentaires avaient été enregistrés au cours de la dernière semaine, une période marquée par des pluies presque ininterrompues. Pour lui, ces apports hydriques augurent « une bonne année pour la sécurité hydrique » du pays.

Ce renforcement est d'autant plus notable que le taux de remplissage n'était qu'à 33,82 % au début janvier, contre 36 % à la même période en 2025, avant de remonter progressivement sous l'effet des précipitations. Le ministre de l'Hydraulique avait déjà indiqué, le 16 janvier dernier, que ces niveaux étaient appelés à augmenter « considérablement » grâce aux pluies abondantes. Certains barrages affichent des niveaux remarquables. Le barrage de Beni Haroun, le plus important du pays avec une capacité dépassant les 900 millions de m³, a atteint un taux de 91 % de remplissage le 23 janvier 2026 – un record rarement observé à cette période de l'année.

Cependant, cette embellie masque encore des déséquilibres régionaux persistants. Alors que les barrages de l'Est affichent une moyenne de 56 %, ceux de l'Ouest restent autour de 35 %, et les régions du Centre et de Chlef demeurent préoccupantes, avec respectivement 14 % et 11 %. Dans ce contexte, la solidarité hydrique entre les régions devient un enjeu stratégique. Les responsables de l'ANBT ont mis en avant l'importance d'équilibrer les niveaux de remplissage entre les zones plus riches en pluie et celles qui en reçoivent moins, une mission complexe qui requiert coordination, transferts adaptés et gestion anticipée des ressources

UNE STRATÉGIE NATIONALE POUR L'ÉQUILIBRE HYDRIQUE

Alors que l'Algérie continue de faire face à une variabilité importante de ses ressources en eau, les pouvoirs publics mettent en œuvre des solutions techniques innovantes pour renforcer l'approvisionnement, notamment dans les régions confrontées à des déficits.



L'interconnexion des barrages apparaît ainsi comme un levier stratégique pour garantir la sécurité hydrique nationale. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale le 7 novembre dernier, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a détaillé les avancées de ces projets. Plusieurs études de faisabilité ont déjà été réalisées, et d'autres sont programmées dans les prochaines semaines. L'objectif est clair : transférer l'eau des zones les plus pourvues vers celles qui le sont moins, afin de réduire les déséquilibres régionaux et de sécuriser l'approvisionnement pour toutes les populations.

Parmi les initiatives phares, le raccordement du barrage d'Agram à celui de Tablout, ainsi qu'une future interconnexion entre Agram et Kessir, illustrent cette approche. « Ces projets permettront de valoriser et de rationaliser l'exploitation des eaux de surface, en réponse aux impacts des changements climatiques et à la baisse des précipitations annuelles », a précisé Taha Derbal.

D'autres projets ciblent des besoins précis dans des régions vulnérables. Dans la wilaya de M'Sila, par exemple, l'interconnexion entre la station de dessalement de Cap Djinet 2 (Boumerdès) et le barrage de Koudiat-Asserdoune (Bouira) vise à compléter l'approvisionnement en eau de la région. Parallèlement, le raccordement du barrage de Tilesdit à la station de dessalement de Béjaïa, ainsi que le transfert des eaux de l'oued El Bared vers le barrage de Tilesdit, permettront de renforcer les réserves existantes. À une échelle plus large, l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) prévoit également de lancer une étude d'interconnexion du système des

Hauts-Plateaux, dans la wilaya de Sétif, avec le système d'adduction du barrage de Beni Haroun, impliquant les barrages de Draâ Diss et de Mahouane. Ce projet, par son envergure, s'inscrit dans une vision nationale de gestion intégrée et anticipative des ressources hydriques, adaptée aux aléas climatiques et aux besoins croissants des populations.

UN ICEBERG D'ESPOIR DANS UN CONTEXTE PLUS LARGE

L'abondance des pluies cet hiver représente une véritable bouffée d'air mais elle ne doit pas masquer les défis structurels persistants. Dans ce contexte, les stations de dessalement reprennent toute leur importance stratégique. En multipliant ces infrastructures et en planifiant de nouveaux projets jusqu'en 2030, le pays vise à construire une sécurité hydrique durable, moins dépendante des aléas climatiques et des cycles pluviométriques. Le pari est ambitieux : dans un monde où l'eau devient un enjeu géopolitique majeur, où la ressource douce se fait rare et où les sécheresses se multiplient, miser sur la diversification des sources – barrages, nappes phréatiques, stations de dessalement – est aujourd'hui une nécessité. Cette stratégie permet non seulement d'assurer un approvisionnement fiable pour les villes, mais aussi de protéger l'agriculture, l'industrie et le bien-être des populations.

Il s'agit d'un chantier colossal pour l'avenir du pays, offrant une réponse concrète et proactive à l'un des défis les plus pressants du XXI^e siècle : garantir que l'eau, source de vie et de prospérité, reste disponible pour tous, quelles que soient les caprices du climat.

G. Salah Eddine

ÉNERGIE : ARKAB REÇU PAR LE PREMIER MINISTRE NIGÉRIEN

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a été reçu, lundi dernier à Niamey, par le Premier ministre, ministre de l'Economie et des Finances de la République du Niger, Ali Mahaman Lamine Zeine, avec lequel il a examiné les possibilités de renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines des hydrocarbures et des mines, notamment dans l'industrie pétrolière et gazière, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, les deux parties ont passé en revue les récentes activités de Sonatrach dans le cadre de son projet de recherche et d'exploration au niveau du

champ pétrolier du bloc Kafra (Nord du Niger), ainsi que les moyens de renforcer la coordination, notamment entre le groupe public et la Société nigérienne du pétrole (SONIDEP), afin d'atteindre les objectifs communs, précise la même source. Evoquant le projet de gazoduc transsahélien, les deux parties ont souligné l'importance stratégique de ce projet aux niveaux régional, africain et international, mettant en avant son rôle majeur dans le soutien au développement socioéconomique dans les pays traversés par le gazoduc. La rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la visite de travail de M. Arkab au

Niger, s'est déroulée en présence du PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, du directeur général de Sonatrach International Production and Exploration Corporation (SIPEX), Cherif Bouaraara, de cadres du ministère, ainsi que du chargé d'affaires et de membres de l'ambassade d'Algérie à Niamey.

La rencontre s'est également déroulée en présence de membres du gouvernement nigérien, dont le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'extérieur, le ministre des Mines, le ministre de l'Energie et le ministre du Pétrole, conclut le communiqué. APS

START-UP

REMISE DE PRIX AUX CINQ INCUBATEURS À L'ÉCHELLE NATIONALE L'ALGÉRIE MISE SUR L'EXCELLENCE POUR ACCÉLÉRER L'INNOVATION



PHOTOS : ALGER16

Une délégation de haut niveau a pris part à cette cérémonie, en présence du ministre du secteur, M. Noureddine Ouadah, du secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, du directeur de cabinet du ministre de la Poste et des Télécommunications, ainsi que de plusieurs responsables ministériels et acteurs clés de l'écosystème national des start-up.

Dans son allocution, M. Noureddine Ouadah a mis en avant les progrès notables enregistrés par les incubateurs d'entreprises en Algérie. Il a estimé que l'amélioration continue de leurs performances constitue un pilier central dans la construction d'un écosystème entrepreneurial aligné sur les normes internationales, capable d'accueillir et d'accompagner des dizaines de milliers de projets innovants.

Le ministre a précisé que la stratégie du département repose sur trois piliers essentiels. Le premier concerne la pérennisation de l'évaluation à travers la mise en place d'un système de classement national semestriel, destiné à encourager les incubateurs à atteindre les standards internationaux.

Le deuxième pilier vise la structuration du marché, notamment par le lancement du programme « Coup de pouce » prévu pour 2026, afin de créer un véritable marché de l'incubation et une activité économique concrète. Le troisième pilier porte sur le soutien financier et législatif, en tirant parti des nouvelles incitations fiscales introduites par la loi de finances 2026 pour stimuler l'innovation.

Dans ce cadre, et dans une annonce marquante en faveur du travail collaboratif, le ministre a révélé le lancement du « Réseau national des incubateurs d'entreprises universitaires », en étroite coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur.

L'orateur a appelé l'ensemble des partenaires des secteurs public et privé à conjuguer leurs efforts afin de bâtir une structure économique cohérente et performante, rappelant que l'Algérie compte aujourd'hui plus de 100 incubateurs universitaires.

Selon M. Ouadah, ce réseau permettra au système national d'incubation de fonctionner de manière plus coordonnée, favorisant les synergies, le partage d'expertise et l'optimisation des ressources dans une logique de complémentarité entre les différents acteurs.

Le ministre a également exprimé sa

Dans le but de promouvoir une culture d'excellence et de consolider les fondements de l'innovation, le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a organisé, lundi dernier à son siège, une cérémonie en l'honneur des cinq meilleurs incubateurs d'entreprises au niveau national. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du classement périodique 2025 des incubateurs, incluant les structures publiques, privées et universitaires.

satisfaction quant à l'organisation de cet événement, qu'il considère comme un levier d'encouragement pour les incubateurs et un facteur de stimulation pour améliorer leurs résultats, en vue d'atteindre des positions avancées dans les classements régionaux et internationaux. L'intervenant a par ailleurs souligné que ce classement, actualisé tous les six mois, vise à assurer un suivi régulier et rigoureux de la qualité des performances des incubateurs publics et privés, dans une optique d'amélioration continue et de renforcement de la crédibilité du dispositif national d'incubation.

CINQ INCUBATEURS HONORÉS
La cérémonie était couronnée par la remise des prix aux cinq incubateurs les plus performants du pays, en reconnaissance de leur engagement en faveur de l'innovation. Le premier prix a été attribué à « Leancubator »,

spécialisé dans le développement durable. Crée en 2020, cet incubateur affirme avoir accompagné près de 300 start-up.

La deuxième place est revenue à l'incubateur de l'Agence nationale pour la promotion et le développement des parcs technologiques (ANPT), un organisme public dédié au soutien des projets innovants, notamment dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). Selon ses responsables, l'ANPT a accompagné près de 800 projets de start-up depuis sa création.

La troisième place a été attribuée à l'incubateur « Innoest », basé dans la wilaya de Tébessa. Actif depuis 2021, il indique avoir soutenu 46 start-up et initiatives innovantes, en particulier dans les domaines de l'agriculture et de l'exploitation minière. Crée en 2023, l'incubateur « I3mal » a obtenu la quatrième place. Il a été récompensé pour sa contribution au lancement d'une

start-up ayant dépassé sa phase initiale et connaissant actuellement une phase d'expansion rapide. L'incubateur affirme également avoir soutenu près de 120 initiatives portées par de petites entreprises, des artisans et des travailleurs indépendants.

La cinquième place est revenue à l'incubateur de l'université de Tlemcen, labellisé en 2021. Cette structure universitaire soutient actuellement une douzaine de start-up et a contribué à la labellisation de 80 projets dans des domaines variés, notamment la santé, la robotique, l'intelligence artificielle et l'économie bleue. À travers cette initiative, le ministère de l'Économie de la connaissance a ainsi réaffirmé sa feuille de route pour 2026, visant à transformer les incubateurs en véritables moteurs de croissance économique. L'objectif affiché est de faire émerger un tissu de start-up compétitives, capables de créer de la valeur ajoutée et de s'insérer durablement dans les marchés régionaux et internationaux.

La cérémonie s'est conclue par une photo de groupe réunissant les lauréats et les responsables présents, symbolisant l'ouverture d'une nouvelle phase d'accompagnement renforcé des porteurs de projets, appuyée par un ensemble de réformes, de lois et de programmes d'incitation appelés à être déployés au cours de l'année.

Abir Menasria

PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL CRÉATION DU PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA MEILLEURE START-UP

Un décret présidentiel publié au *Journal officiel* (JO) n° 6 porte création du Prix du président de la République de la meilleure start-up, une initiative visant à encourager l'innovation et l'entrepreneuriat, tout en contribuant à la promotion et au développement de l'économie de la connaissance et de l'écosystème des start-up.

Il s'agit du décret n° 26-86, signé le 19 janvier courant par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant création du Prix du président de la République de la meilleure start-up, décliné en trois catégories. Ce prix a pour objectif de « récompenser chacune des trois catégories ayant réalisé les meilleures solutions ou services en lien avec l'innovation et les nouvelles technologies », à savoir la meilleure scale-up, la meilleure start-up et le meilleur projet innovant.

Selon les dispositions du décret, la récompense financière est fixée à 3 millions de dinars pour la meilleure scale-up, 2 millions de dinars pour la meilleure start-up et 1 million de dinars pour le meilleur projet innovant. Le texte précise également qu'en cas de réalisation ou de travaux collectifs pour le meilleur projet innovant, le montant de la récompense sera réparti de manière égale entre les participants concernés.

Le prix est attribué par un jury désigné par arrêté du ministre chargé des start-up, pour une durée d'une année, renouvelable une seule fois. Ce jury est composé notamment d'un

représentant du ministre, d'un expert international dans le domaine des nouvelles technologies, ainsi que d'une compétence nationale ou internationale spécialisée dans le domaine du capital-risque.

La composition du jury comprend également deux membres du Comité national de labellisation des start-up, des projets innovants et des incubateurs, ainsi qu'un représentant de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI). Le décret précise, en outre, que le jury peut faire appel à toute personne qualifiée ou à tout expert susceptible de l'assister dans l'accomplissement de ses missions.

Le Prix du président de la République de la meilleure start-up est décerné lors d'une cérémonie officielle organisée à l'occasion de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, célébrée au mois de novembre de chaque année, conclut la même source.

À travers la création de ce prix présidentiel, les autorités entendent installer une culture durable de l'innovation et de la performance entrepreneuriale en Algérie. En valorisant aussi bien les start-up émergentes que les scale-up et les projets innovants, cette initiative vise à structurer l'écosystème national, attirer les talents et renforcer la place de l'économie de la connaissance dans la stratégie de développement du pays.

Cheklat Meriem

M. ABDELFATTAH HERIZI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INCUBATEUR «LEANCUBATOR», À ALGER16 :

«L'INNOVATION N'EST PAS UNE FIN EN SOI, MAIS UN LEVIER DE TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE»

Les incubateurs d'entreprises en Algérie jouent un rôle stratégique dans la politique nationale visant à soutenir les entreprises émergentes et innovantes, diversifier l'économie et générer de nouvelles opportunités pour les entrepreneurs, tant en termes d'accès au marché que de création d'emplois. Ces structures offrent un accompagnement technique, logistique et financier, notamment aux porteurs de projets.

Dans ce contexte, l'incubateur «Leancubator» s'est imposé comme un acteur de référence, en se classant premier au niveau national parmi les meilleurs incubateurs d'entreprises. Alger16 a rencontré M. Abdelfattah Herizi, directeur général de Leancubator, pour un entretien exclusif, offrant aux lecteurs un éclairage privilégié sur le fonctionnement, les ambitions et l'impact de cette structure sur l'écosystème entrepreneurial algérien.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR ABIR MENASRIA

ALGER16 : M. Herizi, que signifie «Leancubator» et pourquoi ce nom ?

Abdelfattah Herizi : Leancubator est la contraction de «Lean» et «Incubator». «Lean» fait référence à une approche agile, centrée sur le test, l'apprentissage rapide et la création de valeur concrète. Ce nom reflète parfaitement notre ADN : accompagner les entrepreneurs de manière pragmatique, structurée et orientée marché, dès les premières étapes.

Basé au 70 rue Didouche-Mourad, à Alger-Centre, au cœur de l'écosystème économique et entrepreneurial de la capitale, Leancubator s'adresse toutefois aux entrepreneurs de toute l'Algérie. Depuis sa création en 2020, nous avons conçu et mis en œuvre des programmes d'incubation, d'accélération et d'open innovation, avec un fort positionnement sur l'économie verte, l'économie bleue et l'innovation à impact. Si je devais résumer notre mission en une phrase :

«Accompagner les entrepreneurs de l'idée au marché, avec exigence, impact et ouverture nationale et internationale.»

Leancubator a été distingué comme meilleur incubateur en Algérie. Qu'est-ce qui distingue votre modèle ?

Notre force réside dans un accompagnement intégré et mesurable. Depuis 2020, nous avons soutenu plus de 350 start-up et 3 500 entrepreneurs, et mis en œuvre près de 50 programmes d'innovation, dont une quinzaine à portée internationale. Ces résultats concrets, combinés à notre capacité à connecter les projets à

des financements, partenaires et marchés réels, ont été déterminants pour cette première place nationale. Nous mesurons notre impact à travers des indicateurs précis : start-up créées et structurées, emplois directs et indirects générés, chiffre d'affaires des start-up accompagnées, financements levés et passage des projets du prototype à la commercialisation. Chaque start-up accompagnée devient ainsi un acteur économique local, créateur de valeur et d'emplois durables, contribuant à renforcer le tissu entrepreneurial et le développement économique de son environnement.

Vous êtes également certifiés par l'European Business & Innovation Centre Network (EBN). Que représente ce label ?

Effectivement, Leancubator est labellisé par la Commission nationale des incubateurs, start-up et projets innovants, attestant de la qualité de nos pratiques à l'échelle nationale. A cela s'ajoute la certification EBN, un label européen d'excellence qui récompense les structures respectant des standards internationaux exigeants en gouvernance, impact, qualité des services et ouverture à l'international. Cette reconnaissance nous intègre à un réseau européen et méditerranéen de référence en innovation et entrepreneurial.

Récemment, nous avons également été nommés Top One Incubator in Algeria – 2025, à l'issue d'un classement national évaluant 192 incubateurs sur la base de leur impact, des performances des start-up et de la qualité des programmes.



PHOTO : ALGER16

Ces reconnaissances confirment notre vision et renforcent notre responsabilité : éléver les standards de l'incubation en Algérie et connecter les talents locaux aux écosystèmes régionaux et mondiaux.

Votre succès repose-t-il sur un secteur spécifique ou sur la flexibilité du modèle ?

Nous avons des priorités stratégiques : technologies disruptives, fintech, économie verte, économie maritime et innovation à impact. Mais notre vraie force est la flexibilité. Cela nous permet d'accompagner des projets dans différents secteurs, tant qu'ils répondent à un besoin réel et présentent un potentiel de marché.

Avec cette reconnaissance nationale, vos critères de sélection ont-ils évolué ?

Aujourd'hui, nous privilégions l'entrepreneur plus que l'idée. L'idée compte, mais la capacité à apprendre, s'adapter et exécuter est primordiale. Nos critères se sont durcis sur l'engagement, la vision et la capacité de mise en œuvre. Pour rejoindre Leancubator, un jeune innovateur doit postuler à nos programmes, puis confronter son projet à la réalité du terrain avec méthode et accompagnement.

Quelles sont les étapes clés du parcours au sein de Leancubator ?

Le parcours s'articule en phases structurées : clarification de l'idée et

identification du problème, validation du marché et du modèle économique, prototypage et tests terrain, structuration juridique, financière et organisationnelle, puis accès au financement, aux partenaires et aux marchés. Tout au long du parcours, le mentorat, les outils concrets et un réseau actif maximisent les chances de succès et consolident la position de l'entrepreneur dans l'écosystème.

Votre conseil aux jeunes qui hésitent à se lancer par peur de l'échec ?

L'échec n'est pas un arrêt, c'est un apprentissage. Depuis 2020, nous avons constaté que les projets qui réussissent ne sont pas ceux qui évitent l'échec, mais ceux qui osent, testent, apprennent et s'entourent. Chez Leancubator, ne pas essayer est le seul véritable échec.

Un dernier mot...

Je crois profondément que l'innovation n'est pas une fin en soi, mais un levier de transformation économique et sociale. Notre ambition est de créer des passerelles entre idées innovantes, talents et marchés, et d'aider les entrepreneurs à bâtir des projets solides, utiles et durables. Cette reconnaissance nationale renforce notre responsabilité et notre engagement pour l'avenir entrepreneurial de l'Algérie.

A. Menasria

Ces reconnaissances confirment notre vision et renforcent notre responsabilité : éléver les standards de l'incubation en Algérie et connecter les talents locaux aux écosystèmes régionaux et mondiaux.

L'échec n'est pas un arrêt, c'est un apprentissage. Depuis 2020, nous avons constaté que les projets qui réussissent ne sont pas ceux qui évitent l'échec, mais ceux qui osent, testent, apprennent et s'entourent. Chez Leancubator, ne pas essayer est le seul véritable échec.

www.alger16.dz
Alger16 quotidien





ORAN

"LE THÉÂTRE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ" LANCÉ

Les activités de la troisième saison de la manifestation "Le théâtre au sein de l'université" ont été lancées, lundi soir, à l'université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella" dans une atmosphère culturelle distinguée consacrant la créativité théâtrale en milieu universitaire.

Les activités de la troisième édition de la manifestation « Le théâtre au sein de l'université » ont été officiellement lancées, lundi soir, à l'université d'Oran 1 « Ahmed Ben Bella », dans une ambiance culturelle remarquable, mettant à l'honneur la créativité théâtrale en milieu universitaire.

La cérémonie d'ouverture de cet événement, organisée au complexe « Docteur Taleb Mourad Selim », s'est tenue à l'initiative de l'université d'Oran 1, en coordination avec la Direction de la culture et des arts de la wilaya.

Elle s'est déroulée en présence du directeur de l'université, Amine Abdemalek, d'un large panel d'artistes, de responsables des secteurs de la culture et de l'enseignement supérieur, ainsi que d'un grand nombre d'étudiants passionnés par les arts et la création.

Dans son allocution, le recteur de l'université d'Oran 1 a mis en avant l'importance accordée par l'établissement au soutien des initiatives culturelles et artistiques, rappelant notamment le renforcement de l'université par la création d'un institut des arts, auparavant simple département rattaché à la Faculté des lettres et des arts.

Cette manifestation, qui s'inscrit dans le

cadre de la convention conclue entre les ministères de la Culture et des Arts et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, constitue une initiative dédiée aux étudiants. Elle vise à leur faciliter l'accès aux activités culturelles, à encourager leur participation aux différentes manifestations artistiques, à accompagner les étudiants de l'Institut des arts dans la réalisation de leurs mémoires, ainsi qu'à valoriser les différentes structures culturelles existantes, a précisé le chef du service des activités culturelles et des manifestations à la Direction de la culture et des arts d'Oran, Noureddine Mekhaïssi. L'initiative « Le théâtre au sein de l'université », ouverte aux étudiants de toutes spécialités, a pour objectif principal la découverte des talents dans les différents domaines de la création artistique et leur encouragement à s'impliquer activement dans le champ culturel, a indiqué à l'Algérie Presse Service (APS) le président du comité d'encadrement de cette manifestation, le professeur Aïssa Ras El Ma, également directeur de l'Institut des arts de l'université d'Oran 1. Cette troisième saison a été inaugurée par



la représentation de la pièce théâtrale « Avant la lumière », produite par la troupe « Le Nouveau Théâtre » relevant de l'Institut des arts, écrite et mise en scène par l'étudiant universitaire Yahia Benhammou. L'œuvre retrace le crime odieux perpétré par l'Organisation terroriste de l'armée secrète française (OAS) sur la place Tahtaha, dans le quartier de la Ville-Nouvelle à Oran, le 28 février 1962, à travers l'explosion de deux voitures piégées, qui avait causé la mort de dizaines d'Algériens et fait des centaines de blessés. Une seconde représentation théâtrale, intitulée « L'art et la pourriture », mise en scène par Ahmed Aouni, a également été présentée, en parallèle à une exposition de

décor de spectacles produits par la troupe « Le Nouveau Théâtre », ainsi qu'une présentation des distinctions obtenues lors de diverses manifestations culturelles. Dans le cadre de cette troisième édition, dont les activités se poursuivront jusqu'à la fin de l'année universitaire, plusieurs ateliers de formation dans les différents métiers du théâtre ont été programmés au profit des étudiants par l'Institut des arts. Des représentations théâtrales sont également prévues au niveau des résidences universitaires, des établissements universitaires d'Oran, ainsi que dans différentes structures culturelles de la wilaya.

Cheklat Meriem

TIZI-OUZOU

COLLOQUE SUR L'HÉRITAGE CIVILISATIONNEL DE MOULDOUD KACEM NAÏT BELKACEM

Le Haut-Conseil islamique (HCI) a organisé, dimanche dernier à Tizi-Ouzou, un colloque consacré à l'héritage civilisationnel de Moulood Kacem Nait Belkacem, sous le thème "Influence de Moulood Kacem sur la pensée et la culture algériennes".

Accueillie à la Maison de la culture Moulood-Mammeri, la rencontre s'est déroulée en présence du wali de Tizi-Ouzou, Aboubakr Essedik Boucetta, et a constitué un hommage au parcours de l'un des "piliers de la pensée algérienne contemporaine", visant à mettre en lumière les dimensions de son projet civilisationnel, selon les organisateurs. A l'ouverture des travaux, le président du Haut-Conseil islamique, Dr Mabrouk Zaid El Kheir, a souligné que revisiter aujourd'hui la pensée de Moulood Kacem Nait Belkacem revient à évoquer "une école intégrée qui s'est distinguée par sa capacité exceptionnelle à élaborer un projet éducatif et culturel conciliant l'authenticité de la référence et les impératifs de la modernité." Les travaux du colloque se sont déroulés en deux (2) séances. La première a porté sur les aspects personnels et méthodologiques de la pensée de Moulood Kacem Nait Belkacem, à travers notamment le témoignage de l'enseignant Mohamed Esseghir Belallam sur le génie du défunt, qui "a su conjuguer ouverture et conservatisme", ainsi que les communications du Dr Mouloud Aouimer et du Dr Saïd Bouziri, sur "la critique intellectuelle et la modération agissante en tant qu'outils de construction d'une

personnalité nationale équilibrée". La seconde séance a été consacrée à la profondeur pédagogique et prospective de l'œuvre du défunt Moulood Kacem, à travers des communications abordant les concepts de l'enseignement authentique et l'architecture du discours

civilisationnel. Les participants ont conclu que la pensée de Moulood Kacem Nait Belkacem constitue un "capital éducatif précieux, contribuant au renforcement de la conscience culturelle et à la formation d'une génération fière de son appartenance, capable d'affronter les

défis prospectifs avec une vision claire". Le colloque s'est achevé par des recommandations appelant à une meilleure valorisation de cet héritage dans les programmes culturels, éducatifs et de l'enseignement religieux.

APS

Alger16, Le quotidien du Grand Public

RETROUVEZ VOTRE EDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES

LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz



ALGER16,
le quotidien
du Grand Public



TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



L'ÉVEIL D'UN NOURRISSON PASSE PAR LE JEU

Même si l'on dispose de moyens limités, il est important de lui proposer des jouets variés, afin de stimuler toutes les facettes de son esprit et de ses sens.

L'essentiel est de privilégier la garantie de sécurité offerte par ces jouets, ainsi que leur diversité, plutôt que leur abondance ou leur coût.

Des jeux adaptés au nourrisson

Dans les premières semaines de sa vie, le bébé est attiré par les objets colorés qui bougent. Seule sa vision proche est nette (de 20 à 30 cm) ; il faut donc positionner ses jeux d'éveil en conséquence (un mobile musical au-dessus de son berceau, par exemple). À partir de l'âge de trois ou quatre mois, il tend la main pour essayer de saisir les objets devant lui. Il joue beaucoup avec ses pieds et ses mains. Vers six mois, il est capable de saisir et de reconnaître des objets, il apprécie les jeux qu'il peut utiliser assis ou allongé sur le dos. Les arches d'activités, les tapis et autres tables d'éveil sont particulièrement indiqués.

C'est également l'âge où les premières peluches et poupées sont adoptées :

préférez-les en tissu, qui ne s'effiloche pas. Vous pouvez profiter de chaque moment de la journée pour lui proposer des activités et des jeux d'éveil, sans pour autant exagérer, car les bébés ont aussi

besoin de temps pour observer et râvasser. Il existe des jouets pour toutes les situations, des jouets de bain, des guirlandes à accrocher sur la chaise à bébé, sur le siège auto, dans sa poussette, et pour bien d'autres circonstances. Les plus intéressants sont ceux qui présentent divers types de stimulation : par exemple des matériaux à toucher, un miroir, des éléments à saisir, à faire tourner, à presser ou à agiter, produisant des sons variés, le choix est vaste. Les jouets à déplacer sont également intéressants car ils favorisent la coordination des mouvements. Attention, pour des raisons de sécurité, il faut veiller à ce que les jouets que vous lui proposez soient adaptés à son âge et à ses capacités, et qu'ils portent le logo CE garantissant leur innocuité.

À partir de huit ou dix mois, le nourrisson devient plus autonome et commence à se déplacer seul. C'est l'âge où il faut surveiller en permanence ce qu'il fait et ce qu'il porte à la bouche. Vous aurez à préserver sa sécurité, tout en respectant sa curiosité et son goût de la découverte. Mieux vaut lui fixer quelques règles simples et s'y tenir, plutôt que de l'étouffer sous des interdictions multiples dont il ne

comprendra pas la raison.

Douze mois d'éveil

- Un mois : le bébé est attentif aux sons et commence à reconnaître les voix familiaires.
- Deux mois : il sourit aux visages de ses proches et suit du regard un objet en mouvement.
- Trois mois : la connaissance de son environnement passe par... la bouche !
- Quatre mois : il cherche du regard l'origine d'un son et commence à rire aux éclats.
- Six mois : il apprend à reconnaître les objets familiers.
- Sept à huit mois : il réalise son pouvoir sur les objets.
- Dix mois : il demande à jouer avec ses proches.
- Un an : il commence à prendre plaisir à empiler et entasser ses jouets.

L'éveil à la lecture

Il n'est jamais trop tôt pour donner le goût de la lecture. Pour les nourrissons, les livres sont généralement faits de pages de carton épais plastifiés ou de tissu à grands dessins colorés. Il n'y a pas forcément d'histoire à suivre, mais l'enfant s'intéresse aux dessins et aux couleurs. Il prend plaisir à être contre vous et à vous voir tourner les pages. Certains livres contiennent divers matériaux destinés à stimuler le toucher, voire l'ouïe de l'enfant. Au-delà de dix-huit mois, vous pouvez lui lire des histoires simples et illustrées. Très vite, il arrive à suivre et à comprendre le déroulement de l'intrigue et ses

rebondissements. Il repère assez vite le moment où la page doit être tournée. Les nourrissons apprécient la répétition, n'hésitez pas à relire la même histoire tous les jours, voire plusieurs fois de suite. De plus, ils sont très sensibles au ton de la voix, aux mimiques et aux gestes. Lisez de la façon la plus expressive possible et n'hésitez pas à faire des commentaires. Avec l'arrivée de la parole, les enfants aiment scander certains mots, puis répéter les phrases qui les ont marqués. À cet âge, ils sont particulièrement friands d'imagiers, de livres à fenêtres ou à tiroirs et de livres en relief. L'éveil à la lecture est primordial. Celle-ci développera les capacités intellectuelles de votre enfant, stimulera son imaginaire et lui apportera des connaissances sur le monde qui l'entoure. Faites en sorte qu'il conserve le goût de la lecture, qui sera un allié important dans sa scolarité. N'oubliez pas que les enfants apprennent en imitant. Si vous voulez que votre enfant aime lire, donnez-lui l'exemple en lisant vous-même en sa présence.

Dès ses trois ou quatre ans, lisez avec lui les panneaux d'affichage ou les emballages alimentaires. La lecture utile est très motivante, car elle s'appuie sur la curiosité naturelle de l'enfant.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ SAMU
021.67.16.16/ 67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/ 58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/ 62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/ 73.16.10

ENMTV
021.42.33.11.12

SNTF
021.76.83.65/ 73.83.67

SNTR
021.54.60.00/ 54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70.85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33.37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10.17



Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

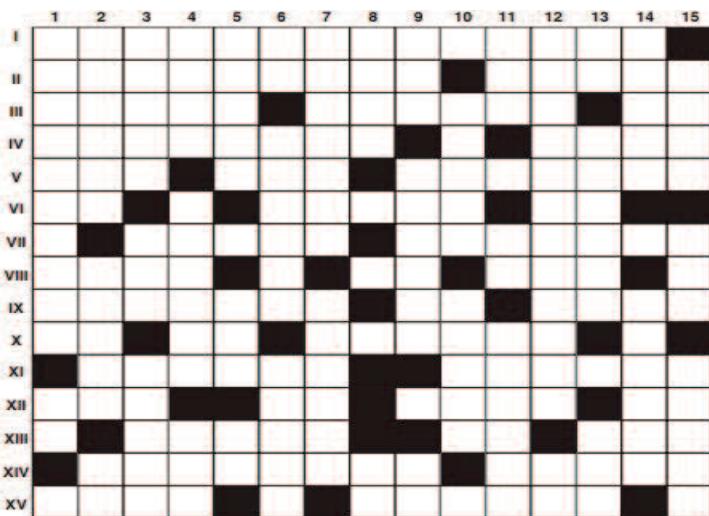
ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

Mots Croisés N°1328



HORIZONTALLEMENT

I. Ile Bourbon, autrefois. **II.** Elles sont basses près de l'Equateur. Bonnes à changer. **III.** Perdu. Ensemble des habitudes. Soleil d'Egypte. **IV.** Motif Noir, motif Blancs. A motif étoirdi. **V.** Celui du Poisson fait race. Attrapés. Elles sont volcaniques dans l'explosion du cratère. **VI.** A l'entendre, il a été mal accueilli. Religion des musulmans. Fête de soirée. **VII.** Fruit du hêtre. Radi fort. **VIII.** Petite île des mers chaudes. Il prend sa source dans l'Atlas. Il travaille au pif. **IX.** Ce que fait l'alléz sur votre peau. Morceau d'épave. Site où on prend l'air. **X.** Quartier ouest d'Elles. Fleuve côtier. Boisson remède. **XI.** Capitale en Nouvelle-Calédonie. Jeunes saumons. **XII.** La grande bleue. Il raconte notre vie. Celle des sables fleurit en cristaux. Vache sacrée. **XIII.** Il a sa pointe en Guadeloupe. C'est nickel. Habitant. **XIV.** Palmier qui mange. Bâton armé pour la chasse. **XV.** Elle a eu sa route à travers l'Asie. Etat d'Afrique occidentale.

VERTICALEMENT

1. Ancienne île de France. Bougè. **2.** Elle supporte Venise. À mettre parfois le soir, même sous les tropiques. Fleuve d'Italie. **3.** Etendu. Métal. Quand l'orpailler n'est qu'à motif riche. **4.** Raconter. Celui du Pouvoir fait race. Attrapés. Elles sont volcaniques dans l'explosion du cratère. **5.** Sans chef. Oncie à voir en Amérique. Un peu de temps. **6.** Déchiré. A visiter à Ur. Pour les bijoux. **7.** Endroit où aller. Certaines se visitent sous l'eau. **8.** Huile turque. Deux lettres du Top. **9.** Du côté du soleil levant. Grande case antillaise. Obtenu. **10.** Savant musulman. Celui des Neiges est volcan. **11.** À La Réunion. Découverte. Déesse-vache. Il vit au vert dans le désert. **12.** L'actuelle île Maurice. Saint de Bipore. **13.** Cardinaux. Langue des îles de l'Océan Indien. Mot de mal. **14.** Dieu marin. Revenu à la vie. **15.** Poissons méditerranéens. Celui du Sri-Lanka est excellent. Bonne pour la religion.

SOLUTION N°1327

HORIZONTALLEMENT:

I. CONTEMPLATIONS. II. ODE, IENA, SAIS. III. SEVEREMENT EPEE. IV. ESERINE, EES, OGN. V. TEU, TENTER, ILES, VI. TT, SORT, NOE, VII. EB, RIVALES, DOME, VIII. AGIRA, IR, PENAL, IX. ILE, ENTERRE, LI. X. ELNE, TONICITE, XI. ADULE, SB, NIPPE. XII. ADRESSE, LUTTE. XIII. LEE, BRE, RITES. XIV. BS, PLI, RE, IRE. XV. JULIETTE, ETES.

VERTICALEMENT:

1. COSETTE, IE, ALBA, 2. ODESETBALLADES. 3. NEVEU, GENDRE, 4. ER, SRI, EUE, NU, 5. ECRITOIRE, LSD, 6. ENERVANTES, PI, 7. PIMENTA, TO, EBLE, 8. LEE, LIENS, RIT, 9. ANNEETERRIBLE, 10. TATER, RC, RE, 11. PEINTRE, 12. OSE, IODE, TITI, 13. NAPOLEONLEPETIT, 14. SIEGE, MAI, ERE, 15. SENSUEL, FESSES.

CHOISIS LE BON CHEMIN

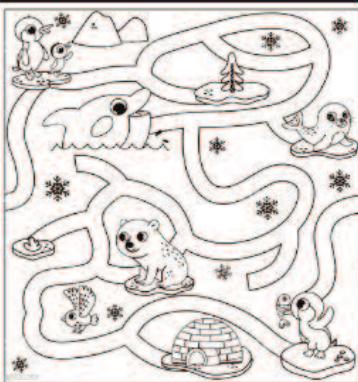


PHOTO DU JOUR



Comment le conducteur a-t-il fait pour défier les lois de l'équilibre ?

SOLUTION N°1327

6	4	1	9	7	5	3	2	8
3	7	2	6	8	4	5	1	9
5	9	8	3	2	1	6	7	4
9	1	3	4	6	7	8	5	2
4	2	5	8	1	9	7	6	3
8	6	7	2	5	3	9	4	1
1	8	9	5	4	6	2	3	7
2	5	4	7	3	8	1	9	6
7	3	6	1	9	2	4	8	5

MOTS MÊLÉS

L	M	K	E	T	A	N	G	P	R	E	S	L	A	V
N	O	G	A	L	E	S	E	R	U	V	N	A	E	A
E	U	N	U	Y	L	D	E	R	O	A	I	G	U	M
E	L	I	O	V	A	O	E	M	Y	G	A	U	Q	A
G	E	T	N	L	J	K	T	A	R	U	B	N	R	M
N	C	F	O	C	A	S	C	A	D	E	E	E	A	M
O	A	A	I	S	C	C	O	R	N	E	H	N	B	A
L	L	R	T	T	U	B	O	I	R	E	U	T	S	H
P	A	S	A	Y	Z	B	C	V	K	A	M	P	L	E
Y	N	O	T	M	Z	S	N	I	S	S	A	B	H	S
A	Q	U	A	T	I	Q	U	E	L	B	T	C	P	S
C	U	R	N	P	I	R	C	R	I	Q	U	E	B	A
H	E	C	F	L	O	T	T	E	R	O	C	L	J	R
T	O	E	N	L	W	A	R	C	D	H	N	E	L	B
N	A	E	C	O	R	A	G	E	E	U	G	I	D	E

AMPLE
AQUAGYM
AQUATIQUE
ATOLL
BAINS
BARQUE
BASSIN
BLEU
BOIRE
BORD
BRASSE
BULLE
CALANQUE
CASCADE
CORNE
CRAWL
CRIQUE

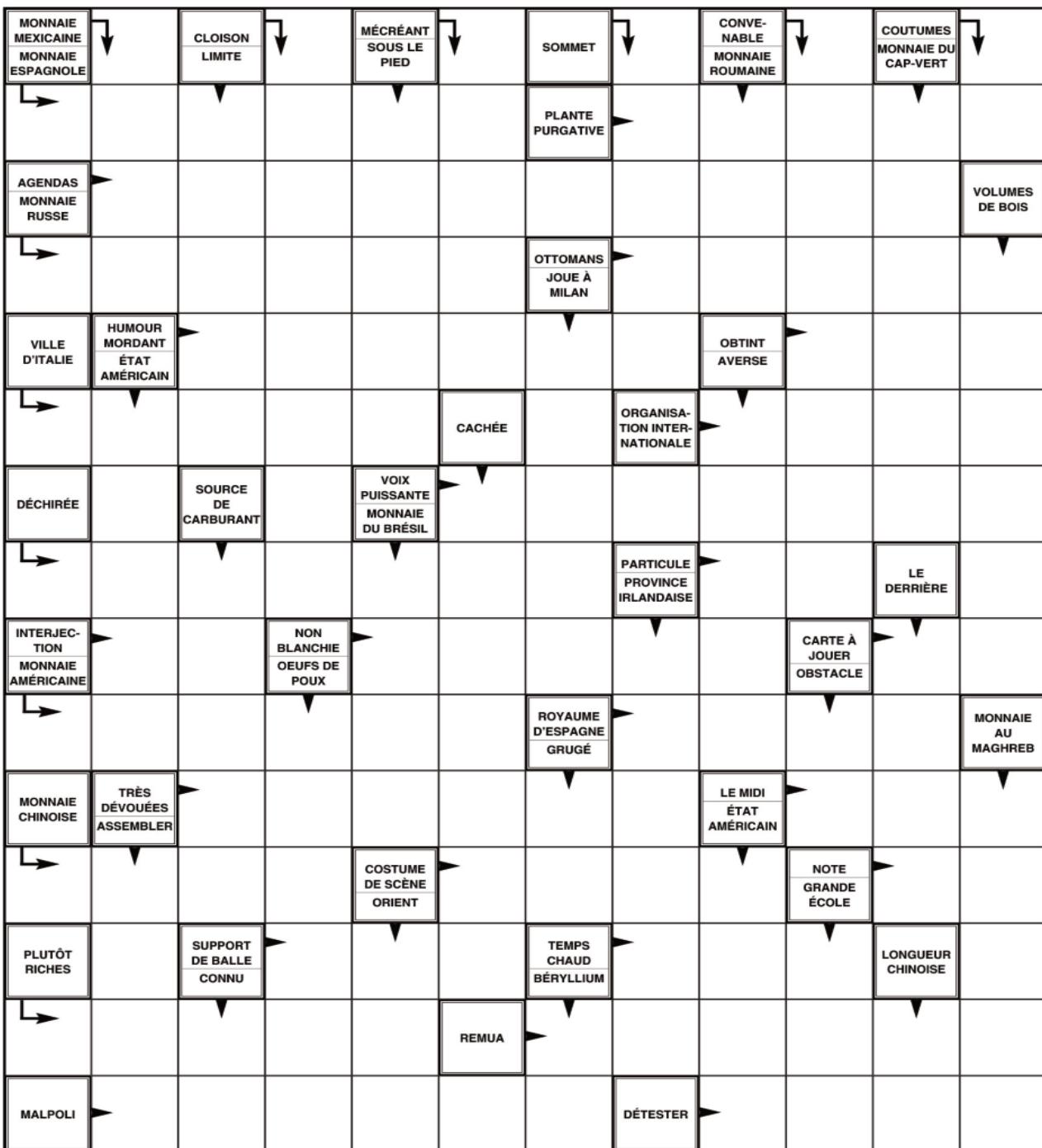
DIGUE
DOUCHE
ETANG
EUREKA
FLOTTER
GROG
HAMMAM
JACUZZI
JETSKI
KAYAK
LAGON
LAGUNE
MARE
MOULE
NATATION
OCEAN
ORAGE

PECHE
PEDALO
PISCINE
PLONGEE
RAFTING
RIVIERE
SAUNA
SOURCE
SPA
THERMES
TITRE
TRIMARAN
VAGUE
VALSER
VOILE
YACHT
YUCCA

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°313

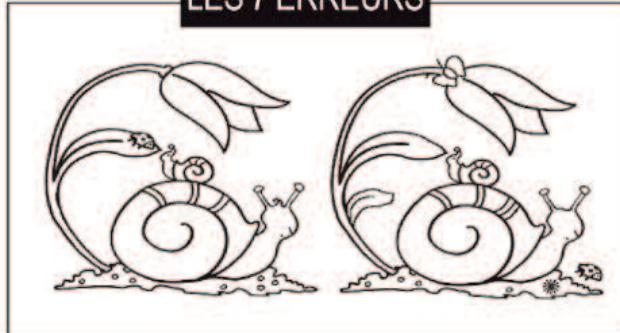
La phrase-mystère est : DROIT DE VOTE

Mots Fléchés N°1237



ALGER16
Votre journal !

LES 7 ERREURS



SOLUTION N°1236

C	L	G	T	A
R	O	E	D	A
S	E	E	E	I
Q	U	I	W	S
U	I	N	E	S
D	C	A	R	R
A	T	T	E	A
E	P	E	L	E
G	L	A	A	R
L	A	C	I	S
I	E	I	S	E
E	C	E	O	S
C	U	R	R	A
S	E	E	A	B
O	R	A	T	P
S	T	M	H	A
A	T	I	R	B
N	I	I	R	P
P	L	S	O	F
U	S	E	V	I
S	S	A	V	A
A	A	C	I	I
T	V	R	T	E
A	R	E	O	S
A	N	E	M	E
D	B	O	A	R
B	E	C	A	T
C	A	S	S	E

FOOTBALL

LE PARIS SAINT-GERMAIN S'OFFRE LE CRACK DRO FERNÁNDEZ !

En manque de perspectives au FC Barcelone, Dro Fernández a fait le choix de donner un nouvel élan à sa jeune carrière en s'engageant avec le Paris Saint-Germain. Une opération de poids pour le club de la capitale, toujours attentif aux opportunités offertes par le marché des jeunes talents.

L'adage selon lequel le malheur des uns fait le bonheur des autres se vérifie une nouvelle fois. Référence mondiale en matière de formation, le FC Barcelone voit l'un de ses espoirs les plus prometteurs lui échapper. Incapables de convaincre Dro Fernández de poursuivre l'aventure en Catalogne, les dirigeants blaugranas ont vu le milieu offensif de 18 ans prendre la direction de Paris.

Le club catalan a officialisé son départ dans un communiqué :

« Le FC Barcelone et le Paris Saint-Germain ont trouvé un accord pour le transfert du joueur Pedro Fernández, "Dro", vers le club parisien. Le FC Barcelone lui souhaite beaucoup de réussite sur les plans personnel et professionnel. Le



joueur galicien quitte ainsi le club après trois saisons et demi passées au Barça. Arrivé à l'été 2022 en provenance du Valmiñor, il a disputé cette saison cinq rencontres avec l'équipe première et trois avec le Barça Atlético. » Ces dernières heures, il avait été révélé que le jeune international espagnol avait donné son accord au PSG pour un contrat de quatre ans et demi, malgré l'intérêt prononcé de plusieurs cadors européens, dont Manchester City, Chelsea et le Borussia Dortmund.

LUIS ENRIQUE, UN ATOUT DÉCISIF

Toujours très actif sur le marché des transferts, le PSG a mené ce dossier avec précaution, tout en veillant à préserver ses relations avec le FC Barcelone. Le club parisien a finalement consenti un effort financier supérieur à la clause libératoire du joueur, déboursant un peu plus de 8 millions d'euros pour s'attacher les services de l'un des talents les plus en vue de sa génération.

Un transfert facilité par la présence de Luis Enrique, dont l'influence a été déterminante. L'entraîneur parisien partage en effet le même agent que Dro Fernández, Iván de la Peña, ce qui a contribué à fluidifier les discussions. Formé à La Masia mais confronté à une concurrence féroce en Catalogne, Dro Fernández aspirait à un temps de jeu plus conséquent. Auteur de cinq apparitions cette saison, dont deux en tant que titulaire, pour une passe décisive délivrée, le milieu offensif n'a pas obtenu les garanties espérées de la part de sa direction. Une situation qui l'a poussé à changer d'air.

Désormais parisien, l'international espagnol tentera de franchir un nouveau palier au sein d'un collectif mêlant jeunesse et expérience. En misant sur un joueur aussi jeune que talentueux, doté d'une grande finesse technique et d'une excellente lecture du jeu, le PSG réalise un joli coup sur ce mercato hivernal et s'offre un profil promis à un avenir de tout premier plan.

A.Amine

BASKET-BALL - NBA

Les Bucks laissent planer le doute sur l'indisponibilité d'Antetokounmpo

Sans grande surprise, Giannis Antetokounmpo est une nouvelle fois contraint de passer par l'hôpital. L'intérieur star des Milwaukee Bucks souffre toujours d'une élongation au mollet droit, une blessure déjà connue, mais qui continue de l'handicaper. Touché lors de la rencontre face aux Denver Nuggets, le double MVP avait immédiatement laissé entendre qu'il pourrait être éloigné des parquets pendant une période estimée entre quatre et six semaines. Les examens médicaux ont depuis confirmé ce premier ressenti. L'IRM réalisée a validé le diagnostic initial, révélant une nouvelle élongation du mollet droit, ce qui prolonge l'indisponibilité du joueur grec.

Giannis Antetokounmpo rejoint ainsi l'hôpital des Bucks, où se trouve déjà Kevin Porter Jr. Pour autant, le staff médical et l'encadrement de l'équipe refusent, à ce stade, de communiquer un délai précis concernant son retour à la compétition.

Présent face aux médias, l'entraîneur de Milwaukee, Doc Rivers, a donné quelques précisions tout en restant prudent : « Giannis a fait un très bon travail dans sa rééducation et l'IRM a confirmé exactement ce que nous pensions. À l'heure actuelle, il n'y a pas de calendrier défini pour son retour. Il s'agit d'une élongation au mollet et aucune date de reprise n'est encore fixée. J'espère simplement que, comme lors de la précédente blessure, son absence sera plus courte que prévu, mais rien n'est acté. » Sauf évolution favorable et rapide, Giannis Antetokounmpo ne devrait pas retrouver les parquets avant le All-Star Weekend. Une situation forcément préoccupante pour les Bucks, qui traversent une période délicate sur le plan sportif. Milwaukee occupe actuellement la

11e place de la conférence Est, tout en restant à portée de la 10e position, qualificative pour le play-in, avec seulement trois matchs de retard. L'absence prolongée de leur leader pourrait donc peser lourd dans la course à la qualification pour la phase finale. De son côté, le principal intéressé s'est montré combatif malgré la frustration. Conscient qu'il ne remplira pas le nombre de matchs requis pour être éligible aux trophées individuels cette saison, Giannis se concentre avant tout sur un retour solide : « Je vais travailler dur pour revenir. L'objectif serait une reprise fin

février ou début mars. J'espère surtout que l'équipe sera encore en position de viser au minimum le play-in, voire les playoffs », avait-il confié. Enfin, malgré la répétition de ces blessures au mollet et les rumeurs persistantes de transfert qui entourent son nom, Doc Rivers a tenu à écarter toute idée de mise au repos prolongée jusqu'à la fin de la saison : « Ce n'est absolument pas à l'ordre du jour. Nous n'y pensons même pas. En revanche, il n'y a toujours pas de calendrier précis pour sa reprise », a conclu le coach des Bucks.



www.alger16.dz
Alger16 quotidien



FOOTBALL

HADJ-MOUSSA PORTE LE FEYENOORD ROTTERDAM

Hadj-Moussa continue d'afficher une forme éclatante avec le Feyenoord Rotterdam. Le milieu offensif international algérien a encore pesé de tout son talent, dimanche soir, en guidant son équipe vers une victoire importante contre le Heracles Almelo (4-2), à l'occasion de la 20e journée de l'Eredivisie.

Une performance de haut niveau qui confirme que le joueur se trouve dans une phase ascendante, tant sur le plan collectif qu'individuel. Face à un adversaire souvent réputé pour sa solidité et son organisation, Hadj-Moussa a été l'un des principaux artisans de la victoire. Il a signé un but splendide et délivré une passe décisive de grande classe, tout en se montrant très influent dans la création d'occasions. Son activité constante et sa capacité à faire la différence ont fait de lui le joueur le plus en vue de la rencontre, au point d'orienter largement le cours du match en faveur de son équipe. Cette prestation intervient quelques jours seulement après son éclatante performance en Ligue Europa, contre le Sturm Graz. Lors de ce duel européen, le natif d'Alger avait déjà laissé une empreinte forte en marquant un but et en délivrant une passe décisive, contribuant ainsi au succès net et sans appel de Feyenoord (3-0). Une continuité de niveau qui montre qu'il est désormais un élément indispensable du dispositif néerlandais. Dimanche dernier, Hadj-Moussa a encore fait preuve de sa vision du jeu et de sa qualité technique. Il a initié l'ouverture du score dès la 23e minute, en délivrant un centre parfaitement ajusté pour Leo Sauer, qui a pu tromper le gardien et donner l'avantage aux siens. Avant la pause, l'international algérien a de nouveau été décisif en participant au deuxième but, en offrant la passe décisive dans un mouvement collectif parfaitement maîtrisé. Son influence se faisait sentir dans toutes les phases, et sa capacité à accélérer le jeu a mis à mal la défense adverse. En fin de match, Hadj-Moussa a encore brillé en signant un but magnifique. À la 83e minute, il a enchaîné un rush avant de décocher une frappe du pied gauche qui a fait trembler les filets du gardien d'Heracles. Ce troisième but du Feyenoord, inscrit par l'Algérien, est déjà en train de devenir une signature, tant il illustre son talent

pour conclure les actions de manière spectaculaire. Sur le plan statistique, Hadj-Moussa affiche un bilan très solide cette saison. Il compte désormais six buts en Eredivisie, en plus de quatre passes décisives, et un total

de neuf réalisations ainsi que cinq offrandes toutes compétitions confondues. Ces chiffres confirment son rôle central dans l'attaque de Feyenoord et sa progression constante depuis son arrivée. Cette régularité n'est pas passée inaperçue. Plusieurs grands clubs en Europe ont déjà dépêché des recruteurs pour observer le joueur de près, tant ses performances suscitent l'intérêt sur le marché des transferts. Toutefois, Feyenoord n'entend pas se séparer de sa pépite avant la fin de la saison. Le club néerlandais espère que l'international algérien

poursuivra sur sa lancée, ce qui pourrait encore faire grimper sa valeur et permettre une vente future à un montant conséquent. Pour l'instant, Anis Hadj-Moussa continue d'enchaîner les prestations de haut niveau, confirmant qu'il est l'un des jeunes talents les plus prometteurs du football algérien en Europe. Son impact sur Feyenoord est déjà majeur, et sa progression laisse entrevoir un avenir encore plus brillant, tant en club qu'avec la sélection nationale.

G.Salah Eddine



HAND/CAN 2026 (TOUR PRINCIPAL - GR.1) L'Algérie bat l'Angola (27-22) et passe en demi-finales



La sélection algérienne masculine de handball a composté son billet pour les demi-finales, en battant son homologue angolaise sur le score de 27 à 22 (mi-temps: 14-10), en match comptant pour la deuxième et dernière journée du Groupe 1 du Tour principal de la 27e édition du Championnat d'Afrique des Nations (CAN-2026), disputée hier à Kigali. Le Sept national était dans l'obligation de réaliser une victoire avec au moins trois buts d'écart pour espérer une qualification en demi-finales, grâce à la très grande performance de l'arrière droit Amine Abdi, élu meilleur joueur du match. Le groupe 2 du tour principal est composé des sélections de Tunisie, de la Guinée, du Cap-Vert et du Maroc. A l'issue de cette phase, les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les demi-finales, prévues le jeudi 29 janvier, tandis que le match de classement (3e place) et la finale se joueront le samedi 31 janvier.

BASKET/SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2025 (MESSIEURS - DAMES)

Les finales le 14 février prochain à Alger



Les finales de la Supercoupe d'Algérie de basket-ball de la saison 2024-2025, opposant le NB Staoueli au NA Hussein-Dey chez les messieurs et le GS Cosider à Hussein-Dey Marines chez les dames, auront lieu le 14 février prochain à la Coupeole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger, a indiqué lundi dernier la Fédération algérienne de basket-ball (FABB).

La Supercoupe masculine opposera le NB Staoueli, vainqueur du doublet Coupe-Championnat de la saison 2024-2025, au NA Hussein-Dey, vice-champion d'Algérie, à partir de 14h00. Chez les dames, la finale mettra aux prises les championnes d'Algérie du GS Cosider aux détentrices de la Coupe d'Algérie d'Hussein-Dey Marines, à partir de 16h00.



GENEVE - Trois rapporteurs des Nations unies ont déclaré lundi dernier la "criminalisation croissante" des mouvements paysans en France, se disant alarmés par les arrestations d'agriculteurs.

DAKAR - La réunion préparatoire de haut niveau de la Conférence des Nations unies sur l'eau 2026 s'est ouverte lundi dernier à Diamniadio, sous la présidence du chef de l'Etat sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, en présence de délégations de plusieurs pays, de représentants de missions diplomatiques, de partenaires stratégiques et d'organisations de la société civile.

ATHENES - Quatre corps ont été retrouvés après une explosion dans une usine agroalimentaire à Trikala, dans le centre de la Grèce, alors qu'un ouvrier est toujours porté disparu et plusieurs autres ont été hospitalisés, a rapporté lundi dernier la chaîne nationale grecque ERT.

KHARTOUM- L'armée soudanaise a annoncé lundi dernier avoir brisé le siège de la ville de Dilling dans le sud du Soudan, au Kordofan, imposé depuis plus d'un an et demi par les Forces de soutien rapide (FSR).

ADDIS ABEBA- L'Ethiopie a déclaré officiellement la fin de l'épidémie de la maladie à virus Marburg, plus de deux mois après avoir enregistré les premiers cas, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui s'est félicitée lundi dernier de la "riposte soutenue par le gouvernement", soutenue par l'agence onusienne.

LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT LE CONSEILLER PRINCIPAL DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN POUR L'AFRIQUE À ALGER RENFORCER ET ÉLEVER LE PARTENARIAT AU PLUS HAUT NIVEAU

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le haut conseiller du président pour l'Afrique, les affaires arabes et le Moyen-Orient, M. Massad Boulos et la délégation qui l'accompagne.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba et de l'ambassadeur d'Algérie à Washington, M. Sabri Boukadoum.

RÉUNION ÉLARGIE AUX MEMBRES DES DÉLÉGATIONS ALGÉRIENNE ET AMÉRICAINE

Par la même occasion, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a également reçu, hier au siège du ministère, le haut conseiller du président américain pour l'Afrique, les affaires arabes et le Moyen-Orient, M. Massad Boulos, qui effectue une visite officielle en Algérie, a indiqué un



communiqué du ministère. Le ministre d'Etat a eu une rencontre en tête-à-tête avec M. Boulos, suivie d'une réunion élargie aux membres des délégations algérienne et américaine. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre a été l'occasion de passer en revue les différents aspects des relations bilatérales et de discuter des moyens de les renforcer et d'élever le partenariat au plus haut niveau possible. Les deux parties ont insisté sur l'importance de maintenir et de développer le dialogue stratégique entre Alger et Washington, en particulier dans les domaines

économiques, qui constituent un pilier essentiel de la coopération.

Les discussions ont également porté sur les principales questions régionales et continentales, notamment l'évolution de la situation en Libye, au Sahel et dans le Sahara, ainsi que sur la question du Sahara occidental. Les deux responsables ont échangé leurs points de vue sur ces dossiers d'importance pour la stabilité et la sécurité régionales, tout en soulignant la nécessité de consolider les mécanismes de coopération pour un impact durable.

APS

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT SÉGOLÈNE ROYAL

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, reçu hier, Mme Ségolène Royal, présidente de l'Association France-Algérie, a

indiqué la présidence de la République dans un communiqué.

La rencontre s'est tenue à huis clos avant qu'elle ne soit

élargie à la participation du directeur du cabinet de la présidence de la République, Boualem Boualem, le ministre de la Culture, Malika

Bendouda, et du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, Ammar Abba, ajoute la même source.

LE SG DES NATIONS UNIES «LE CONSEIL DE SÉCURITÉ EST LE SEUL ORGANE AYANT LE POUVOIR D'AGIR AU NOM DE TOUS LES ÉTATS»

Le Conseil de sécurité des Nations unies est le seul organe à disposer du pouvoir lui permettant d'agir au nom de tous les Etats pour les questions de paix et de sécurité, a affirmé lundi dernier le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, qui a estimé qu'il était temps de "réformer" ce conseil.



"A une époque où les initiatives

se multiplient, le Conseil de sécurité des Nations unies reste le seul à disposer du pouvoir conféré par la Charte (de l'ONU) d'agir au nom de tous les Etats membres sur

les questions de paix et de sécurité", a assuré M. Guterres lors de son intervention à un débat public de haut niveau organisé par le Conseil de sécurité sous l'intitulé

"Réaffirmer la primauté du droit international : voies pour relancer la paix, la justice et le multilatéralisme".

"Le Conseil de sécurité est le seul à adopter des décisions contraignantes pour tous. Aucun autre organe ou coalition ne peut légalement exiger de tous les Etats qu'ils se conforment à des décisions liées à la paix et à la sécurité", a-t-il insisté. Il a également rappelé que "seul le Conseil de sécurité peut autoriser le recours à la force en vertu du droit international comme le

prévoit la Charte" de l'ONU. Le Secrétaire général de l'ONU a estimé, en outre, qu'une "réforme du Conseil de sécurité est essentielle" et qu'il fallait désormais agir "sans délai pour renforcer la représentativité et l'efficacité" de cet organe.

Il a encouragé, par ailleurs, l'ensemble des Etats membres à "renouveler leur engagement en faveur du droit international", les invitant à être "à la hauteur des promesses et des obligations énoncées dans la Charte" des Nations unies.

APS

POUR DÉFENDRE LE RESPECT DES DROITS HUMAINS SAHRAOUIS LE CODESA ANNONCE LA CRÉATION D'UNE BRANCHE «EUROPE»

Le collectif CODESA, défenseur des droits de l'Homme au Sahara occidental, a annoncé la création de sa division «Europe», chargée de plaider et de faire pression auprès des organismes et mécanismes internationaux compétents sur les questions relatives aux droits humains dans les régions sahraouies occupées.

Dans un communiqué, CODESA a précisé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de son « action continue de défense des droits humains, et notamment du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux principes et dispositions du droit international et aux résolutions pertinentes des Nations unies ».

L'organisation a ajouté que l'assemblée générale constitutive « s'est tenue dans le cadre de la finalisation de sa structure », permettant l'élection des membres des organes directeurs de la branche européenne

et notamment la nomination du militaire sahraoui Deich Daff au poste de secrétaire général.

La réunion a été l'occasion de discussions approfondies sur les mesures nécessaires pour renforcer la lutte en faveur du respect des droits humains au Sahara occidental occupé, au niveau européen. Les participants ont également examiné les moyens de renforcer les mécanismes internationaux de suivi, de documentation et de plaidoyer concernant les violations graves des droits humains dans les



territoires sahraouis occupés. À cette occasion, la branche européenne de CODESA a réaffirmé son engagement indéfectible envers sa mission : défendre les droits humains, surveiller et

documenter les violations commises par l'occupant marocain contre les civils sahraouis, et porter ces questions devant les instances internationales compétentes, afin de garantir visibilité et justice pour le peuple sahraoui.

Abir Menasria/APS